

Mardi 28 juin 2005

Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

108e séance plénière

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement [84] : Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement

- a) *Rapports du Secrétaire général (A/59/800 et A/59/822)*
- b) *Notes du Secrétaire général (A/59/826 et A/59/850)*
- c) *Résumé établi par le Président du Conseil économique et social (A/59/823-E/2005/69)*
- d) *Note du Secrétariat (A/59/855)*
- e) *Document de séance (A/59/CRP.6)*

L'Assemblée générale poursuit son Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Espagne, Bulgarie, Nicaragua, Serbie-et-Monténégro, Croatie, Ghana, Paraguay, République démocratique populaire lao (au nom des pays en développement sans littoral), Chili, Chine, Brésil, Fédération de Russie, Turquie, Émirats arabes unis, Bangladesh, Maroc, République de Corée, République arabe syrienne, El Salvador, Roumanie, Djibouti et Pakistan.

Conformément à la résolution 3208 de l'Assemblée générale, datée du 11 octobre 1974, l'observateur de la Communauté européenne fait une déclaration.

109e séance plénière

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement [84] : Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement

- a) *Rapports du Secrétaire général (A/59/800 et A/59/822)*
- b) *Notes du Secrétaire général (A/59/826 et A/59/850)*
- c) *Résumé établi par le Président du Conseil économique et social (A/59/823-E/2005/69)*
- d) *Note du Secrétariat (A/59/855)*
- e) *Document de séance (A/59/CRP.6)*

L'Assemblée générale poursuit son Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Kazakhstan, Thaïlande, Suisse, Canada, Zambie, Algérie, Éthiopie, Ouganda, République bolivarienne du Venezuela, Fidji et Pays-Bas.

L'observateur de la Palestine fait une déclaration

Conformément à la résolution 57/32 de l'Assemblée générale datée du 19 novembre 2002, l'observateur de l'Union interparlementaire fait une déclaration.

Conformément à la résolution 49/2 de l'Assemblée générale datée du 19 octobre 1994, l'observateur de la Fédération des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fait une déclaration.

Conformément à la résolution 31/3 de l'Assemblée générale datée du 18 octobre 1976, l'observateur du Secrétariat du Commonwealth fait une déclaration.

Conformément à la résolution 54/195 de l'Assemblée générale datée du 17 décembre 1999, l'observateur de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources fait une déclaration.

Conformément à la résolution 57/30 de l'Assemblée générale datée du 19 novembre 2002, l'observateur de la Banque asiatique de développement fait une déclaration.

Conformément à la résolution 47/4 de l'Assemblée générale datée du 16 octobre 1992, l'observateur de l'Organisation internationale pour les migrations fait une déclaration.

110e séance plénière

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement [84] : Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement

- a) *Rapports du Secrétaire général (A/59/800 et A/59/822)*
- b) *Notes du Secrétaire général (A/59/826 et A/59/850)*
- c) *Résumé établi par le Président du Conseil économique et social (A/59/823-E/2005/69)*
- d) *Note du Secrétariat (A/59/855)*
- e) *Document de séance (A/59/CRP.6)*

Le Président fait une déclaration.

L'Assemblée générale termine son Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

L'Assemblée générale termine ce stade de l'examen du point 84 de l'ordre du jour.

Tables rondes

L'aperçu des tables rondes paraîtra dans le prochain numéro du *Journal* (No 2005/124).
